

Ambassade de France au Gabon, Libreville (Gabon)

Présentation de l'opération

Dans une volonté de saisir les milieux de vie, la confrontation de l'homme et la nature ; de s'immerger dans ce territoire pour en saisir la matière bois comme ressource.

Dans le but de refonder une architecture signifiante renouant l'attachement affectif de l'agence à la nature ; une attitude frugale et désireuse de sens par ce projet

Le nouveau site de l'Ambassade est situé le long de l'estuaire de Gabon, sur une parcelle à forte pente, sur un terrain jouxtant la résidence de l'ambassadeur.

C'est sur un terrain d'environ 13 000m² qu'est désormais implantée la nouvelle ambassade de France au Gabon, à Libreville, capitale du pays. Elle regroupe dorénavant les services de l'ambassade et du consulat français.

La nouvelle ambassade revendique une image emblématique, une image qui caractérise aussi bien sa fonction que son devoir de représentation.

Une image évocatrice aussi d'une économie locale émergente, d'une forêt primaire en quête d'exploitation responsable, d'un Gabon « vert » porteur d'avenir économique – et écologique.

Une image « populaire » appropriable par les deux cultures, gabonaise et française, par les deux peuples...

Une image d'arbre abattu, couché dans la pente du sol.

Une image de grume dont l'ébranchage aurait juste laissé une ramification.

Une image « sculpturale » suggestive comme peut l'être l'art africain...

Une image « d'appel » aussi pour une filière bois locale qui ne demande qu'à être conquise, à écrire les premières lignes de son histoire.



Insertion du site

Un choix stratégique, qui ne place pas l'ambassade en rivalité d'échelle avec la résidence.

Un choix topographique qui, en évitant de trop puissants terrassements (ce qu'immanquablement aurait induit l'alternative « face à la pente »), respecte le sol.

Un choix fonctionnel qui, en offrant deux niveaux de plain pied – un rez-de-jardin et un rez-de-chaussée –, facilite les accessibilités et leur surveillance de visu sur un même flanc, met à profit la proue de son niveau bas, ancrée dans les terres, pour loger la nécessaire zone de repli.

Un choix sécuritaire qui réduit depuis l'extérieur de l'enceinte et notamment depuis le boulevard Georges Pompidou, les vues sur les façades « actives », d'autant plus que celles-ci se mêlent volontiers à la vision arborée du site.

Un choix « acoustique » qui évite scrupuleusement d'ouvrir une façade – et même une proue – sur le boulevard, et en conjure ainsi le bruit frontal.

Un choix identitaire enfin qui met en exergue, presque comme en lévitation, depuis le boulevard une proue de bâti emblématique, qui offre aussi une approche cinématique des lieux.

Les choix fondamentaux ainsi avancés, restait au bâti le soin de se caler dans son site. Un calage qui s'appuie sur le respect des règles sécuritaires imposées – soit une mise à distance, a minima, de 25 m du mur d'enceinte, et sur les lignes directrices données par la configuration du terrain.

Le site accusant une forte déclivité, deux attitudes possibles s'offraient à la nouvelle ambassade. Elle pouvait ainsi s'inscrire, soit, à l'instar de la résidence, face à la pente et face à l'estuaire, soit – dans la pente.

C'est la seconde, et sans aucune hésitation, car motivée par moult arguments, qu'elle choisit d'adopter.



Elégance oragnique

Une image qui se construit pourtant en béton, pour répondre aux exigences sécuritaires comme aux contraintes climatiques, pour s'adapter aussi aux réalités constructives du pays, mais qui trouve son allégorie dans une peau extérieure enveloppante, – dans une écorce protectrice de son cœur.

Une peau/écorce donc qui assume tout à la fois les fonctions de brise-vues, brise-soleil, et brise-pluies.

Brise-vues, par souci sécuritaire, pour que les activités des lieux restent imperceptibles depuis l'extérieur.

Brise-soleil, par souci de confort visuel, pour que la puissance de la lumière équatoriale abandonne en cœur de bâti son caractère éblouissant, pour gagner en ambiance feutrée.

Brise-pluie, par souci d'entretien, pour que l'impact des ondées poussées par les vents sur les vitrages soit minimisé.

Une peau d'écorce ciselée et ventrue. Mais d'une écorce toutefois plus sophistiquée que brute, qui se dessine tout en subtilité, calcule avec précision sa courbe oblongue, place sa section la plus large sur une même ligne, de façon à dessiner une horizontale accentuée par les effets du porter ombre, revendique « une esthétique de la pureté » dominée par la géométrie, valorisant « l'élégance organique d'un design industriel », témoignant du lien entre la création et le monde industriel, entre l'art africain ancestral et l'avenir promis par le « Gabon vert ».

Une peau qui règle les deux façades longitudinales (Nord et Sud), laissant apparaître en piques, le profil des ailettes constitutives de l'écorce. Lesquelles sertissent la coupe franche de la grume – un mur plein de béton, traduction de la masse du bâti, d'un about qui en préserve l'intériorité, en symbolise la force protectrice et immuable.

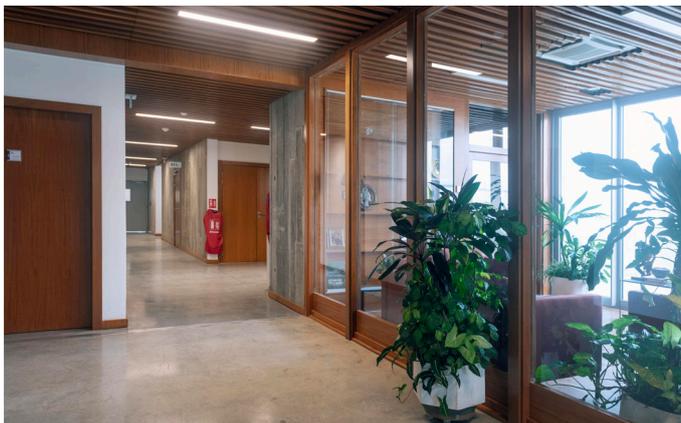
Quant à la peau de béton, elle se creuse avec beaucoup de générosité proposant des ouvertures a minima de 2.50 x 2.50 m au vitrage placé au nu intérieur et au cadre caché.

Si cette peau de béton se livre brute à l'extérieur, juste lasurée avec une teinte épicee confortant l'image de grume, elle est isolée par l'intérieur, cette solution ayant été jugée la plus adaptée au climat et à son humidité omniprésente.

Seules les circulations intérieures révèlent cet univers de béton brut lasuré. Par choix esthétique, et volonté de conférer aux lieux une ambiance suave jouant sur les effets de pénombre contrastée par des apports de lumière au droit de grandes percées qui séquentent les unités fonctionnelles et rythment le pas.



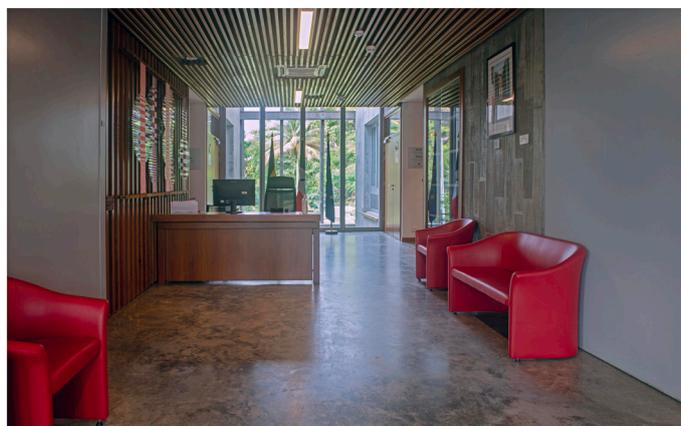
Qualités d'usage



17 m d'épaisseur, est indéniablement une épaisseur de bâti optimale – et éprouvée – pour décliner une veine centrale de part et d'autre de laquelle peuvent se développer les différentes typologies de bureau. Une veine qui peut se dilater pour gagner un accès à une façade, à une terrasse, pour libérer un espace de regroupement, qui peut s'épaissir aussi pour loger quelques pièces ne nécessitant pas d'apport de lumière naturelle, qui peut dédoubler sa circulation pour organiser des seuils, des espaces d'attente, des sousdivisions de service...



Une veine qui évite donc tout effet linéaire. Qui évite surtout les risques d'une étouffante lumière artificielle, tant les incisions en façade nord rythment son pas de grandes et franches percées lumineuses, tant encore le jeu des cloisons vitrées, en imposte ou sur toute leur hauteur (et souvent dictées dans ce dernier cas par des nécessités de surveillance des espaces d'accueil et d'attente), installent des jets traversants de lumière diffuse... Une veine encore qui, ici traitée en béton brut matricé et aux « impressions » évocatrices de la filière bois – d'un cœur de grume – caractérise les lieux, les conforte dans leur singularité identitaire.



Quant aux espaces de travail, traités sobrement mais configurés avec un souci constant d'ergonomie pour une qualité d'usage et de confort optimale, ils bénéficient tous de vues sur le paysage boisé. A l'abri des regards extérieurs, des nuisances acoustiques (inhérentes à la prégnance de la circulation sur le boulevard Georges Pompidou), ils sont encore baignés de lumière naturelle, mais d'une lumière non plus éblouissante comme la promet l'équateur, mais douce et tamisée par le jeu des ailettes oblongues de l'écorce, mais encore réfléchies au plus profond de chaque volume, par le jeu cette fois des étagères de lumière.



Quelques lieux aux fonctions représentatives – espaces d'accueil et d'attente, salles de réunions, bureau/salon de l'ambassadeur... – sont promises à plus de sophistications. Des sophistications valorisant là encore la filière bois gabonaise, entre artisanat et design industriel, avec des revêtements muraux en panneau de marqueterie, des faux plafonds acoustiques en lattage. Des sophistications que ne manquent pas de révéler les grandes percées de lumières comme les puissants murs de béton.

Parti paysager

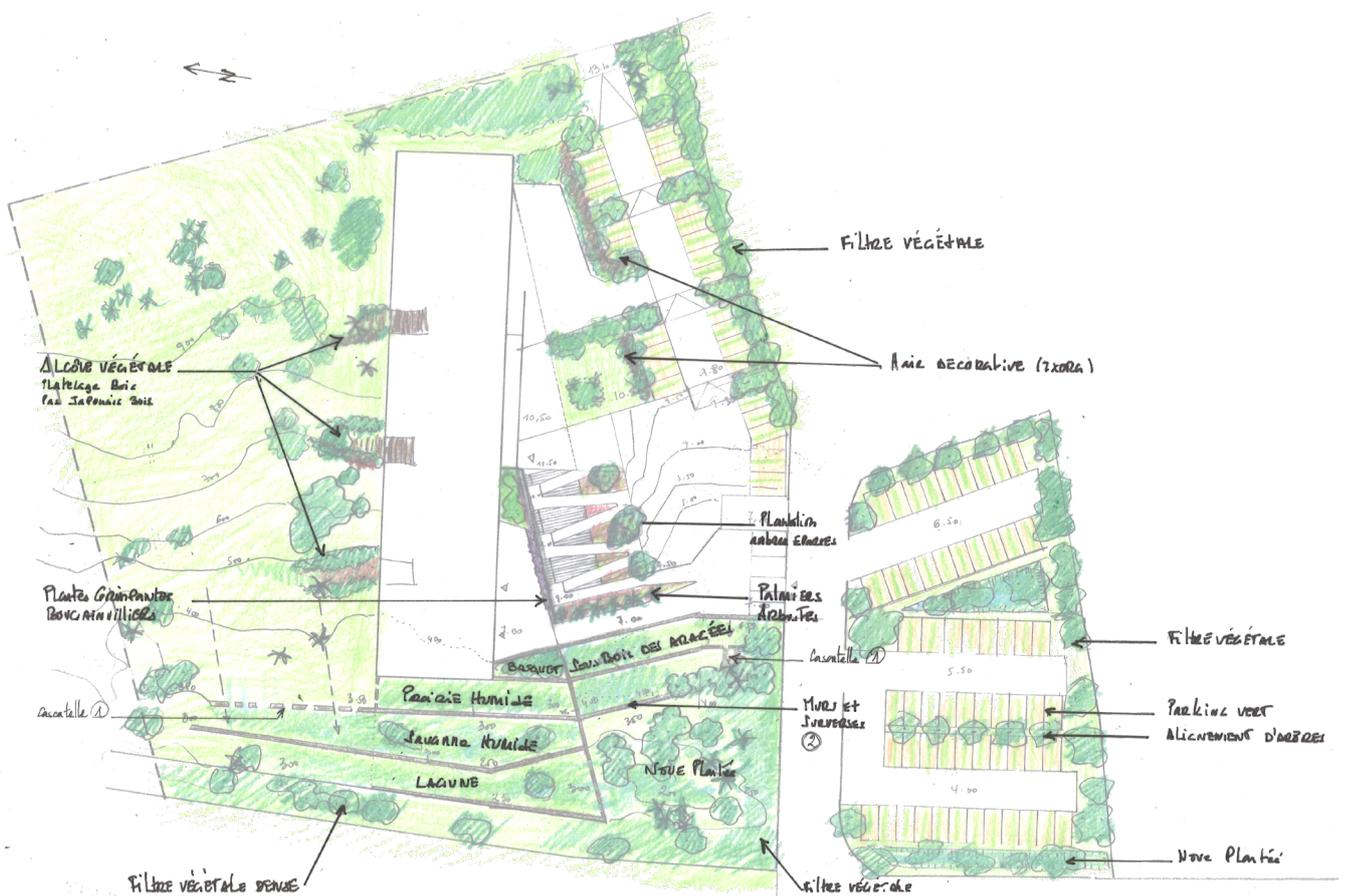
Le site présente une végétation naturelle exubérante. Très boisé, il marque sa différence avec le paysage volontairement épuré de la résidence, et notamment marqué par sa grande pelouse verte... La construction de l'ambassade ne modifie en rien cette caractéristique. Son environnement reste naturellement luxuriant, avec toutefois quelques agréments, notamment floraux, en ses abords immédiats, pour souligner ses parcours d'accès, ses intérieurs/extérieurs.

Le sol simplement dompté, délicatement modelé en sa frange sud pour négocier en pente douce l'emprise des parkings (internes à l'enceinte) et en terrasses les parcours d'accès.

Pour conforter cette maîtrise des écoulements, en toiture de l'ambassade (dans sa partie arrière), une terrasse peut capter les eaux. Et si elle se traduit en sol végétalisé, elle choisit une végétation hors sol appropriée dans les choix de ses teintes également épicées mêlées, pour ne pas dénaturer l'effet « grume » escompté. L'intégration de ce futur projet au paysage littoral est renforcée par la plantation d'essences végétales locales. Le traitement contemporain et sobre de l'enveloppe du bâtiment et des jardins met en valeur les particularités topographiques et climatiques du site.

La gestion de l'eau est un élément majeur dans la réflexion du projet et la composition des espaces paysagers. En point haut de la parcelle, le traitement minéral du parc de stationnement donne lieu à une gestion en assainissement traditionnel (ouvrage de régulation souterrain) repris

en point bas pour une gestion plus naturelle, favorisant un écoulement gravitaire permettant une régulation du débit de fuite des eaux pluviales et un stockage de celles-ci au travers de jardins en terrasses ou de cascade.



Bois de padouk et certification FSC

La façade se couvre de bois de Padouk, dissimulant ses fonctions à protéger.

Le bois de padouk de l'Ambassade, une image évocatrice d'une économie locale émergente, d'une forêt primaire en quête d'exploitation responsable d'un «Gabon Vert» porteur d'un avenir économique prometteur.

- 260 m³ de bois de padouk
- 226 ailettes
- Bois de classe 5
- Sans nécessité de traitement de préservation contre les insectes et l'humidité

Les choix constructifs sont primordiaux dans la conception d'un tel bâtiment. Ils entraînent inévitablement un impact environnemental, et induisent par là une grande responsabilité à contenir celui-ci, à le maîtriser au plus près. Tient alors au maître d'œuvre de sélectionner précautionneusement les matériaux donnant corps au bâtiment, en privilégiant naturellement les filières et matériaux locaux. Le tout dans un désir de cohérence et d'architecture raisonnée.

La mise en œuvre du lamellé-collé permet de répondre aux dimensions importantes des éléments de façade qui mesurent jusqu'à 15,50 m de hauteur et 0,80m au maximum de sa largeur et permet d'obtenir une tenue structurée face au climat exceptionnel dont le taux d'humidité moyen est de 85%

Cette intention vertueuse n'aurait pas été envisageable sans la compréhension et la collaboration d'un charpentier local, Ecowood, désireux d'inscrire sa pratique dans la démarche de Certification FSC. La construction de l'Ambassade, à sa mesure, a ainsi pu stimuler l'emploi et la subsistance au sein de la filière bois locale.

Pour fonder une architecture signifiante, renouant notre attachement affectif à la nature locale, il fut nécessaire :

- de saisir les milieux de vie, la confrontation des hommes et des femmes avec le milieu.
- de s'immerger dans ce territoire pour en saisir la matière bois comme ressource.



Une exploitation forestière responsable



Les bénéfices d'une exploitation forestière responsable sont multiples : épuration de l'eau, stockage du carbone, préservation des sols...

Le bassin forestier du Congo, dans la province d'Ivindo au Gabon, abrite le parc forestier de Precious Woods, certifié FSC. C'est une concession où l'histoire de la transformation du bois par ses acteurs s'appuie sur le respect et l'écoute des éléments : la faune, la flore, les rivières et, avant tout, les villageois autochtones.

La forêt, processus de biodiversité, entre l'homme et la nature.

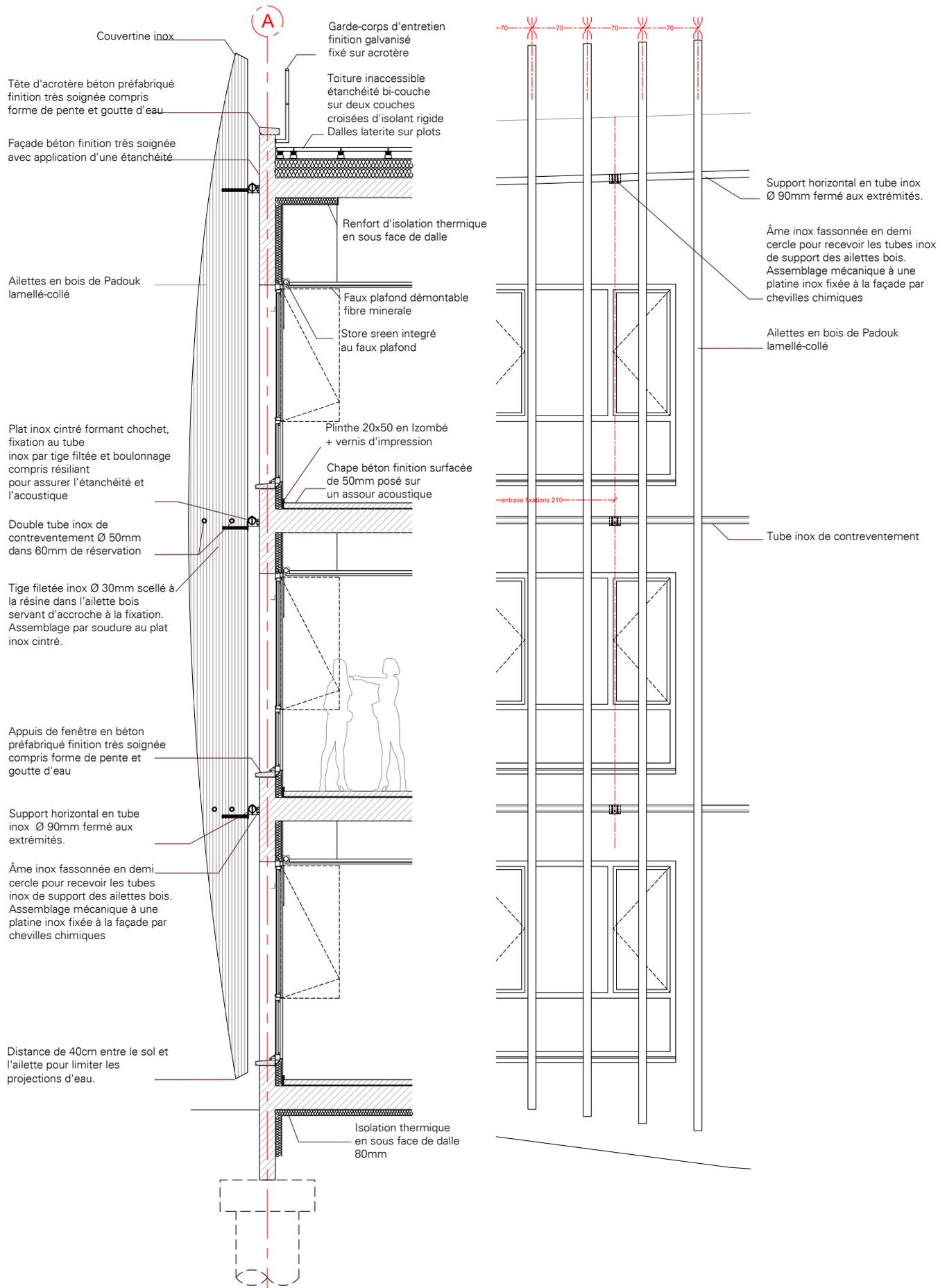
Régénérer la forêt par les coupes choisies d'une ressource naturelle présente.

Nous découvrons le processus de sélection et repérage de ces arbres, établi de manière archaïque, simple et essentielle.

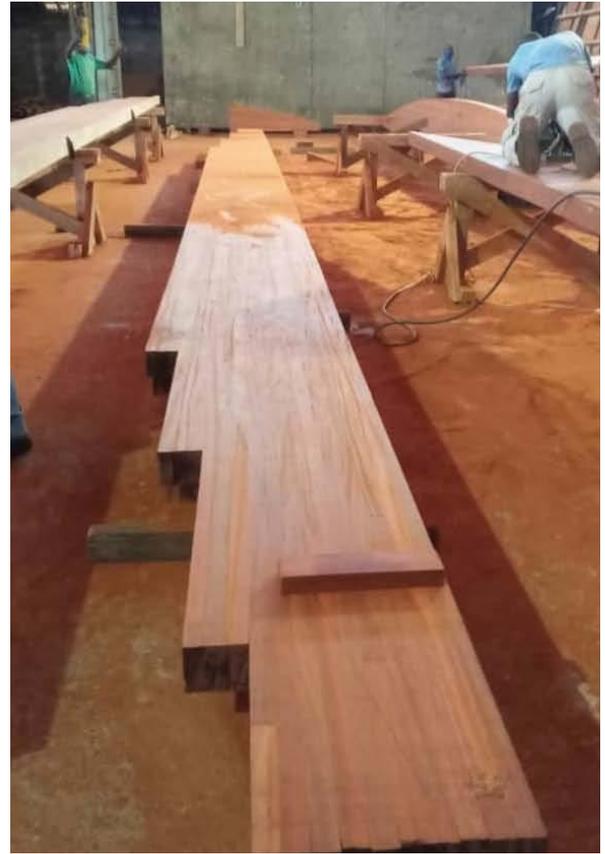
La première transformation et le séchage sont faits chez PreciousWoods.

La seconde transformation est réalisée chez EcoWood. Les grumes numérotées sont débitées et coupées en lames de bois.



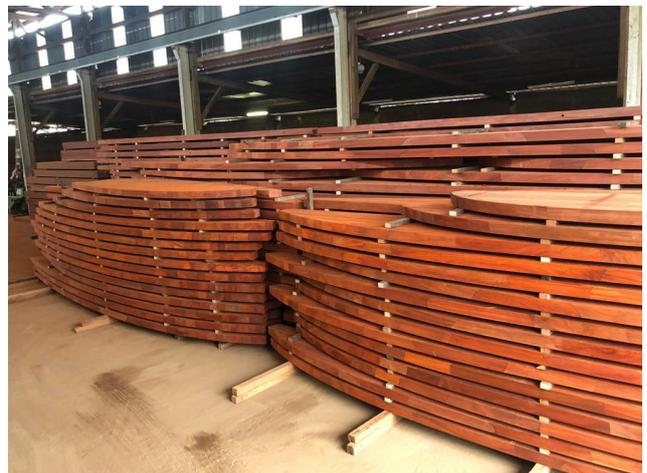
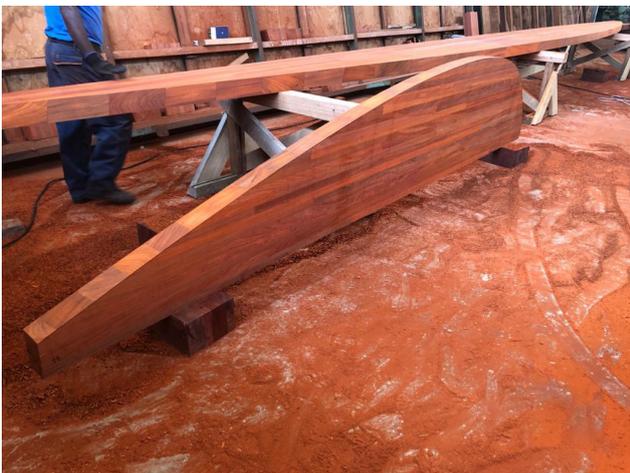


Un travail méthodique



Les ailettes sont fabriquées par encolllements successifs des bois pour constituer un élément unique. Un enjeu majeur réside dans la capacité de l'assemblage à tenir dans le temps tout en relevant le défi impérieux de résister à un taux d'humidité de 95%.

Les bois sont encollés de façon artisanale en presse-serre-joint. Il sont ensuite poncés, marqués, sciés puis enfin stockés rationnellement, seulement la façade de destination et la progression de dimensions.



La pierre de latérite



Pierre de latérite : du bloc brut...

La latérite (*du latin later : brique*) du Gabon est riche en fer oxydé, ce qui lui donne sa couleur rouge si caractéristique.

Nul besoin de passer commande ou d'aller chercher bien loin : les blocs bruts de latérites sont disponibles en quantité dans le sol du site. Grâce à la pelle mécanique, ils sont déterrés puis entreposés, avant d'entamer un travail de taille.



...au travail de taille...

Par un travail issu d'un savoir-faire ancestral, les blocs bruts de latérite sont taillés en «briques», à la pioche. Sont ainsi débités des éléments de 8cm d'épaisseur. A l'échelle du site de l'Ambassade, la latérite formant le sol est également employée en fond de forme des voiries et du nivellement du terrain, avant finition.



... jusqu'à l'appareillage

Vient alors le temps de pose de l'habillage de pierres de latérite, encadré par un travail préalable de calepinage qui contraint chaque lit à 20cm de hauteur. Il est toutefois laissé une part d'interprétation à l'artisan, qui juge librement de la largeur des blocs à intégrer. L'appareillage repose soit directement sur le sol, soit sur un corbeau. Une tête de béton vient coiffer les murs et murets et ainsi protéger l'appareillage de pierres de latérite des infiltrations d'eau.